



## Demande d'aide (affaire familiale)

Par **nesredine**, le **07/10/2014** à **13:31**

Je vous prie de m'aidez

Je voudrais avoir des renseignements pour s'installer ( résidence) en France

Ma défunte femme est française elle est décédée le 12-10-2014 a sète . à l'hérault nous somme marié depuis 19-04-1995 en Algérie elle possède la carte vitale elle a un compte auprès de la poste de Sète elle est enregistrée à la CAF de Sète

SVP que doit je faire pour mes droits

Aidez-moi svp

Mes salutations distingué

Par **domat**, le **07/10/2014** à **14:06**

bjr,

comme votre épouse est décédée, vous ne pouvez plus obtenir un titre de séjour conjoint de français.

vous devez demander un visa long séjour au consulat de france.

cdt

Par **nesredine**, le **07/10/2014** à **18:35**

merci maitre

j'ai déjà essayé mais ça n'a pas aboutir

j'ai aucun document de l'hôpital elle avait une crise cardiaque

je voudrais savoir comment je dois faire pour avoir mon visa

sachant que tous ces document ( sauf la carte nationale et son passeport et le livre de famille)

son resté en France

conseille moi